

**LENS**Rue de la Station  
7870 Lens

GPS X: 3.903226 - Y: 50.559339

Visitée le 29/05/2014

**1. Tableau synthétique**

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Rue – Eclairage public	Asphalte / pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi					
Voitures	Rayon de 500 m		Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte / pavés	Bon
2 roues	Rayon de 500 m		Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte / pavés	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte / pavés	Bon
<b>Accessibilité</b>					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	10	20 m	Pavés - Asphalte – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	10	20 m	Gravier - Gratuit	Non-sécurisé	Moyen
Parking 2 roues motorisés	0				
<b>Prise en charge PMR</b>			<b>Avec assistance</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique.</li> <li>Gare « PMR » la plus proche : Ath (13 km)</li> <li>Aucune gare « Taxi » à proximité</li> </ul>					
<b>Signalétique</b>			<b>Ravel – Bus – PANG – PMR</b>		
Vers le PANG	Absence de signalétique indiquant la présence du PANG				
Depuis le PANG	Pas d'application				

Avec le soutien  
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 2. Cartographie

### Arrêts de bus et Accès au Ravel

Pas d'application.

## 3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via la route et le parking d'un côté, via un sentier pour accéder à l'autre quai. Présence d'un éclairage public



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

Etant donné la longueur du cheminement pour passer d'un quai à l'autre, je ne serais pas étonné que la traversée des voies soit courante. D'après un calcul sur la carte, pour se retrouver sur l'autre quai, en face de l'entrée du sentier en gravier rouge, comptez 270 m... Voici le tracé ci-dessous, il faut longer la voie, passer sous le pont et repartir de l'autre côté...



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : pas d'application
- **2 roues**
  - Pas de Ravel à proximité.
  - Voirie non équipée de pistes cyclables.
  - Présence d'un éclairage public.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
  - Routes « secondaires » / « tertiaires ».



#### 4. Accessibilité

➤ **Quais dans les deux directions :**

Accès piétons de plain-pied via la rue ou le parking.

Les quais bas rendent également l'embarquement et le débarquement difficiles

Difficulté d'accéder d'un quai à l'autre.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 5. Equipements

- **Parking voitures à 20 m du PANG :**  
10 places d'après B-Parking en 2013, plus actuellement – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en pavés bon état. Autres places supplémentaires en voirie.



**Parking PMR :** néant.

- **Parking 2 roues à 20 m:** 10 places – gravier - gratuit – non couvert - non sécurisé – état moyen



- **Parking 2 roues motorisés :** Aucun emplacement réservé

## 6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Ath (13 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 7. Signalétique

### 7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG.

### 7.2. Depuis le PANG

Pas d'application.

## 8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR »
- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de desserte de bus
- Pas de signalétique du PANG

### **Nous recommandons :**

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- une étude de faisabilité d'un couloir sous-voies ;
- une étude de faisabilité de desserte en bus.

## 9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE